



Beauvezer, le 8 septembre 2026

A l'ensemble de la population Belvézienne

Nos Réf. : BG/JC/33-2026

OBJET : Élagage des arbres et arbustes en bordure des voies de circulation

Madame, Monsieur,

La commune de Beauvezer souhaite attirer votre attention sur l'entretien des arbres, haies et arbustes situés en bordure des voies de circulation.

Nous constatons en effet que certaines plantations débordent sur les voies ou empiètent sur les espaces nécessaires à la circulation, pouvant notamment réduire la largeur de passage, gêner la visibilité des conducteurs et des piétons ou masquer certains équipements et panneaux de signalisation.

Au-delà de la gêne occasionnée, ces situations peuvent présenter un risque pour la sécurité de tous les usagers de la voie publique. Elles peuvent également compliquer le passage des véhicules de secours, des services techniques et, particulièrement en période hivernale, des engins de déneigement de la commune.

Afin de permettre aux services municipaux d'intervenir dans les meilleures conditions et de garantir la sécurité des déplacements, nous vous remercions de bien vouloir procéder, lorsque cela est nécessaire, à l'élagage et à la taille des arbres, haies et arbustes implantés sur vos propriétés et débordant sur les voies ou leurs abords.

Une attention particulière devra être portée aux branches susceptibles de gêner le passage des véhicules, notamment des engins de déneigement, et à celles qui réduisent la visibilité ou masquent la signalisation routière.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer ces travaux **au plus tard le 15 octobre 2026**, afin de permettre aux services municipaux d'aborder la période hivernale dans les meilleures conditions et d'assurer, notamment, le bon déroulement des opérations de déneigement.

Cette démarche relève avant tout d'une volonté de prévention et de sécurité collective, et permettra également aux équipes communales d'assurer plus efficacement leurs missions, notamment lors des épisodes neigeux.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération.

Le Maire,
Gilles BARTOLINI

